



Le 27 novembre 2018

Express-inFO

Rencontre avec le ministre de RUGY

Des certitudes il en a...et la compréhension des réalités sociales ? Pas encore !

Le contexte...

→ Un ministre d'Etat en fonctions depuis bientôt 3 mois

→ Une première rencontre proposée aux organisations syndicales en plein processus électoral...en espérant qu'elles ne seront pas en mesure d'y répondre ? **FO a en tout cas répondu PRÉSENT !**

→ Une rencontre qui s'inscrit dans **une période charnière pour l'avenir de nos ministères, de nos services, et de la Fonction Publique.**

Question : quelles lignes le ministre défendra-t-il...ou pas ?

→ **Un renvoi systématique des questions intéressant l'avenir de ses personnels aux chantiers conduits par la Fonction Publique**...découvrant en séance (on l'espère en tout cas) qu'il est censé avoir son mot à dire pour défendre la particularité des ministères techniques

→ **Une méconnaissance du profil et des parcours professionnels des agents de son ministère**

→ **L'affirmation qu'il défend activement la chaîne ministérielle face aux pressions de l'Intérieur** visant à « préfectoraliser » (terme qui n'est donc plus utilisé seulement par FO) l'Etat territorial...la vérité des prix dans quelques jours maintenant !! L'attente des personnels est bien là, **en témoigne la pétition des agents de la DREAL AuRA remise en séance**

→ **L'engagement à ce que le sort des personnels de la DIR Est concernés par la création de la collectivité unique Alsace ne soit pas scellé**...contrairement aux dires du Directeur Général des Infrastructures, des Transports et de la Mer devant eux. **FO met à ce propos sur la table la solution de la mise à disposition de la DIR Est auprès de la collectivité.**

→ Sur la plupart des sujets, bien peu de réponses ni d'échéance de réponse...**FO ne manquera pas de maintenir la pression sur la base du florilège de ses dernières alertes remis en séance au ministre.**

A retenir...

→ **Beaucoup d'affirmations dénotant d'une parfaite solidarité gouvernementale**...un peu ébranlée toutefois suite aux témoignages de FO sur la situation des salariés de différents secteurs, dont les agents du ministère. **Avec des réponses à apporter en termes de salaires, d'accès à l'offre de transports en commun, d'organisation du temps de travail comme la semaine de 4 jours.**

→ **Une conception particulière du dialogue social** : une rencontre tous les ans pour entendre les organisations syndicales, et entre-temps, « voyez la gestion des affaires courantes avec mon administration »

Pour en savoir plus : les sujets mis sur la table par FO

Le dialogue social global

◦ **Le constat d'une volonté de contournement/affaiblissement des instances et des représentants du personnel**...il ne faut pas s'étonner que la grogne sociale se trouve orpheline d'interlocuteurs !

◦ **Application des accords/protocoles** : le ministère fait comme ça l'arrange...quand FO apporte sa signature, elle s'engage et elle entend que les termes de l'accord soient respectés (DGAC, Cerema). Quand elle décide de ne pas apporter cette signature, elle entend que le principe d'accord majoritaire soit respecté avant d'exclure les organisations non-signataires de la concertation

◦ **Plus aucune concertation sereine sur quelque sujet que ce soit**...tout tombe du camion sans prévenir !

◦ **Attaque sur les moyens syndicaux et de l'action sociale** : FO pointe la cure que prévoit d'appliquer la DRH aux CLAS des DREAL fusionnées (division des moyens par 2 ou 3)

◦ **Élections professionnelles**: le DRH a fait des choix notamment dans la prise en charge de l'édition du matériel de vote. Qui en assumera les conséquences (difficulté pour le vote par correspondance en Outre-mer par exemple) ? FO exige la mise en place de mesures complémentaires pour permettre le cas échéant le vote à l'urne.

◦ **FO demande d'engager les discussions sur le protocole DGAC au plus tôt** courant 2019 pour une mise en application dès 2020 , et éviter ainsi une année blanche pour les mesures vers les personnels.



L'avenir de l'État territorial

Le MTES est en train de perdre tout ancrage territorial pour porter ses politiques. **Que fait le ministre?**

La remise en séance de **la pétition intersyndicale de la DREAL AuRA** semble faire mouche pour conforter le ministre à défendre la chaîne ministérielle, au même titre que **le boycott du CT des DDI du 15 novembre** initié par FO et la CGT semble avoir placé un caillou dans la chaussure des tenants d'un hold-up organisé au profit des préfets. FO a notamment rappelé en séance **son opposition à tout transfert des unités départementales des DREAL** au niveau départemental, **à toute mutualisation généralisée des fonctions support** (notamment en matière de gestion des RH), ainsi que **son exigence du maintien de la gestion des agents par les ministères et du pilotage de l'État territorial en interministériel**.

DIR Est et avenir des DIR

L'ensemble des DIR est globalement menacé via le « coup parti » alsacien. Seule solution si la collectivité Alsace va à son terme, pour maintenir l'unité de gestion d'un réseau routier stratégique et garantir la continuité des droits des personnels: **la mise à disposition du service au bénéfice de la collectivité !**

FO a demandé l'ouverture d'une concertation sur cette base, prenant acte des termes du ministre : « rien n'est arrêté à ce stade ». Ce qui n'est pas la version servie aux personnels localement par le DGITM et la direction de la DIR Est.

RIFSEEP

Face aux affirmations ministérielles de vouloir faciliter la mobilité des fonctionnaires de son ministère pour construire les compétences nécessaires au portage des politiques, **FO a demandé la mise en cohérence avec les actes.** A savoir la nécessité impérieuse **de sortir du pire des RIFSEEP** en interministériel, outil conçu pour décourager la mobilité, ainsi que la nécessité de **ne pas y précipiter les corps techniques n'y ayant pas basculé**. FO ne lâchera rien à ce sujet !

Pour en savoir plus : les sujets mis sur la table par FO (suite)

Impact d'AP 2022 sur les Établissements Publics

◦ **Une situation devenue insoutenable pour des EP à qui l'on applique des saignées renforcées en effectifs** (Cerema, Météo-France, VNF), parfois du double des baisses imposées au reste du ministère. Face aux témoignages de FO en séance...**aucune motivation en retour sur ce qui justifie ce traitement !**

◦ **Fusion AFB/ONCFS** : FO pointe l'absence totale de concertation en amont, et exige **que ce chantier soit piloté dans le cadre d'un comité de suivi associant l'ensemble des organisations syndicales** du comité technique ministériel (de nombreuses interfaces avec d'autres services du ministère...). Par ailleurs, FO a dénoncé **le recours à la précarité pour les personnels, parfois de façon illégale**, qui est devenu un mode de gestion au sein de ces établissements. Enfin, nous avons indiqué au Ministre qu'il ne pouvait avoir **aucune crédibilité en matière de préservation de biodiversité avec les objectifs de suppressions d'emplois** qui conduisent à avoir des Services départementaux à 10 agents.

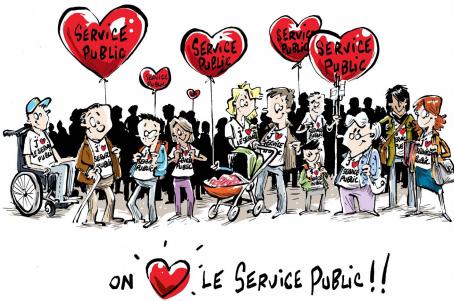
Avenir des écoles ministérielles et des corps techniques

FO demande depuis longtemps une expression politique sur nos écoles. Où en est-on ? Engagement est pris à ce que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CTM. Pour FO, **il y a urgence, d'autant qu'un audit aurait été commandé par le ministère** (aucune info sur l'objectif de l'audit et son niveau d'avancement). Or, **sans écoles ministérielles, plus de ministère technique !**

Un sujet qui rejoint largement le **projet stratégique pour les corps techniques** inscrit à l'agenda social. A ce stade, une démarche qui en serait juste à la cartographie des compétences « sensibles », cartographie dont la Secrétaire générale devrait prendre connaissance dans les jours qui viennent. **Bref, on n'est pas sortis de l'auberge et bien loin d'un produit de sortie permettant au ministère d'affirmer une vision politique ou stratégique.** Et pendant ce temps là, la Fonction Publique déroule ses chantiers en faisant abstraction de la spécificité des filières techniques...**ou bien en considérant que celles-ci ne doivent plus relever du statut de fonctionnaire !**

Ouvriers d'État et OPA

FO a rappelé la nécessité **d'un projet global pour les Ouvriers de Parcs et Ateliers** (cf [dernier CTM](#)), ainsi que d'une intervention du ministre indispensable **pour débloquer les recrutements OPA et Ouvriers d'État de la DGAC.** Tout en renvoyant à une réunion devant se tenir en interministériel le 11 décembre prochain, le ministre démontre qu'il compte bien peser sur l'arbitrage...en indiquant en séance qu'il ne voit pas pourquoi on continuerait à recruter sur les statuts d'Ouvriers d'Etat/OPA **alors que la solution « contractuels » est tellement pratique !** Autant dire que **FO ne partage pas cette vision et cet objectif de précarisation des personnels**, et l'a fait savoir au ministre ! Zéro OPA et zéro Ouvriers d'État DGAC, alors qu'au Ministère des Armées, 415 recrutements pour 2018 : **Zéro défense par notre ministre de ses personnels !** FO a insisté pour que le ministre relance également **l'instruction des 5 textes statutaires des Ouvriers d'Etat DGAC**, bloqués dans les méandres de la Fonction Publique.



résister, revendiquer, reconquérir !

**Le 6 décembre 2018
Je vote Force Ouvrière !!!**





NE CÉDONS RIEN !
TOUS DE CORDEÉ

Le 6 décembre 2018,
je vote **FO**